**Demande d'Avance sur Salaire**

**Introduction :**

* Ce guide explique la procédure pour demander une avance sur salaire chez Sisley. Une avance sur salaire peut être sollicitée dans des situations financières exceptionnelles et doit suivre un processus spécifique.

**1. Évaluation de la Nécessité :**

* Avant de faire la demande, évaluez soigneusement la nécessité d'une avance sur salaire. Cette option devrait être réservée à des circonstances financières urgentes et temporaires.

**2. Contact avec le Service RH :**

* Prenez contact avec le service des ressources humaines de Sisley pour discuter de votre situation financière. Ils sont là pour fournir des conseils et vous guider tout au long du processus.

**3. Préparation de la Demande :**

* Préparez une demande formelle d'avance sur salaire en indiquant clairement la raison de la demande, le montant requis, et le plan pour rembourser l'avance.
* Incluez toute information pertinente qui pourrait étayer votre demande.

**4. Fixation d'un Rendez Vous :**

* Demandez un rendez-vous avec un représentant du service RH pour discuter de votre demande en personne. Cela permet une communication directe et une compréhension mutuelle.

**5. Entretien avec le RH :**

* Lors de l'entretien, soyez transparent sur votre situation financière et expliquez en détail la raison de la demande d'avance sur salaire.
* Discutez des modalités de remboursement et soyez prêt à fournir toute documentation supplémentaire si nécessaire.

**6. Évaluation de la Demande :**

* Le service RH évaluera votre demande en fonction de la politique de l'entreprise et des circonstances spécifiques.
* Soyez prêt à accepter les conditions éventuelles fixées par l'entreprise pour l'avance sur salaire.

**7. Notification de la Décision :**

* Après l'évaluation, le service RH vous informera de la décision concernant votre demande d'avance sur salaire.
* En cas d'approbation, les détails du remboursement seront discutés.

**8. Remboursement de l'Avance :**

Respectez les conditions de remboursement convenues avec le service RH.

Le montant de l'avance sera généralement déduit de vos futurs salaires.

Il est essentiel de suivre ces étapes avec intégrité et transparence. Les demandes d'avance sur salaire sont généralement traitées de manière confidentielle, et la coopération avec le service RH contribue à une résolution efficace de la situation financière temporaire.